

N° DEL/2025-055



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 14 avril 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 08 avril 2025

PRESENTS (25)

Délégués titulaires (22) : M. FERRÉ Charles, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. DATIN Yves, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. CHASSAGNARD Patrick, M. DELACOURT Alain, M. MOREL Serge.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme DUBOUCAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, Mme VIDAL Dany.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. DUBOIS Francis.

Pouvoirs (12) :

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme COURTEIX Nadine a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme DUBOUCAUD Patricia a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : Budget Primitif 2025 : Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

M. le Président précise qu'en application de l'article L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet de budget a été transmis aux membres du Conseil Communautaire douze jours au moins avant la séance consacrée à l'examen du budget, soit le 1^{er} avril 2025.

Il présente en détail au Conseil le projet de budget primitif 2025 du budget annexe SPANC, approuvé par la Commission des Finances le 26 mars 2025.

Le Budget Annexe SPANC, pour l'exercice 2025, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

- Section de fonctionnement :

* Dépenses : 54 936,35 €

* Recettes : 54 936,35 €

- Section d'investissement :

* Dépenses : 15 854,20 €

* Recettes : 15 854,20 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2025 du budget annexe SPANC tel que présenté,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à cet objet.

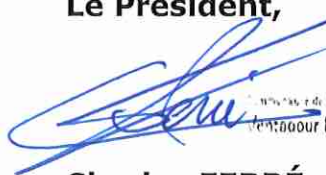
POUR : 37

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 15 avril 2025**

Le Président,


Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26